

Observations particulières.

—*—
Les Chapelles de V. D. Du Scapulaire
et de V. D. de l'Immaculée Concep-
tion ont été construites au moyen de
Dons particuliers, mais pour le Service
paroissial, et seraient volontiers cédés à
la Fabrique, si elle était autorisée à les
accepter.